

**Entreprise** La société Nord-Est Détection inaugure ses nouveaux locaux à Belleville

# La détection, activité en devenir

**Pont-à-Mousson.** Combien de fois a-t-on pu voir, sur les chantiers de travaux publics, des câbles électriques, des conduites d'eau ou de gaz arrachés par des coups de pelles mécaniques malencontreux ? Réponse : plus de 100.000 dommages aux réseaux recensés rien que pour l'année 2011 ! Tout cela parce que bien souvent, lorsque des travaux de fouille étaient entrepris, les renseignements fournis sur les réseaux déjà présents dans le sous-sol étaient imprécis, voire inexistant. Malgré ça, c'était toujours l'entreprise menant les travaux qui était tenue responsable des dégâts occasionnés.

Tel n'est plus le cas, depuis la nouvelle réglementation DT-DICT (déclarations de chantiers ou d'intention de commencement de travaux sur le domaine public) de 2012. Dorénavant, le maître d'ouvrage devra disposer avant le commencement des travaux d'un plan précis où

figureront tous les réseaux déjà présents dans le sous-sol.

## Un métier et une réglementation encore méconnus

C'est là qu'intervient la société Nord-Est Détection de Belleville. Spécialisée dans ce domaine, elle intervient donc à la demande des gestionnaires de réseaux (EDF, GRDF, etc.), des communes ou des régies pour fournir une cartographie exacte des réseaux présents en sous-sol. « Actuellement, nous avons des collaborateurs à Hagondange et Amnéville, en Moselle, à Gérardmer et à Vecoux dans les Vosges », témoigne Valère Bazin, directeur technique et responsable de l'agence de Belleville. Dans toutes ces communes, des techniciens spécialisés œuvrent à l'aide de détecteurs électromagnétiques ou de radars de sols. Une fois les réseaux détectés et géolocalisés, les



■ Valère Bazin (à g.) le directeur, aux côtés de Flavien et Mylène, deux de ses collaborateurs.

Photo ER

coordonnées sont reportées sur un plan qui sera fourni au « client ».

« À l'avenir, toutes les communes devront avoir à leur disposition ce type de document », insiste Valère Bazin. « Pour les villes de plus de 2.000 habitants, l'échéance a été fixée à 2019,

et à 2026 pour les plus petites communes. Autant dire que c'est demain, vu le travail qui reste à accomplir. » Nord-Est Détection ne risque donc pas de manquer de commandes dans les mois et les années à venir.

L'entreprise, à l'origine filiale de SERD basée à Dijon,

comptait deux salariés lorsqu'elle s'est implantée à Belleville en 2010. Elle a pris son indépendance en janvier 2013, sous son nom actuel, et six collaborateurs travaillent à présent aux côtés de Valère Bazin, le directeur, également représentant pour la région de la FNEDRE (Fédération nationale des entreprises de détection de réseaux enterrés). À ce titre, le dirigeant dispense des formations à ce métier encore méconnu, reconnu par aucun diplôme. Il informe également les maîtres d'ouvrage sur la nouvelle réglementation.

Jeudi soir, à 18 h, avec toute son équipe, il recevra élus locaux, représentants des gestionnaires de réseaux et des régies de toute la région dans ses nouveaux locaux du 37, rue Prosper-Cabirol à Belleville. Une bonne occasion de faire connaître son métier, et de rappeler à ses invités leurs nouvelles obligations.

**Patrice BERTONCINI**